



ISSN 1766-3059

ISSN en ligne 2260-7846

# Une activité d'apprentissage incontournable : Lire en français... sa grammaire

**Geneviève-Dominique de Salins**

Professeur honoraire des Universités, France

gd.desalins@gmail.com

Reçu le 11-04-2018 / Évalué le 05-07-2018 / Accepté le 19-11-2018

## Résumé

Lire, relire et lire encore sa grammaire *en français*, d'abord pour se construire une vue d'ensemble sur la signification des relations entre les mots grammaticaux et pour en assimiler peu à peu les valeurs d'emploi.

Mais également, lire surtout pour s'imprégner, au fur et à mesure de la lecture, de la syntaxe du français et des structures linguistiques caractéristiques des principaux « actes de paroles » récurrents dans le discours grammatical. Il en résultera, par un phénomène d'habituation, une aisance syntaxique presque inconsciente ou automatique, dans « l'expression écrite » de l'apprenant.

**Mots-clés :** autonomie, lecture, grammaire, habituation, expression écrite

## Reading in French ... your French Grammar Book, An Inescapable Learning Activity

## Abstract

Read, read, and reread your French grammar book *in French*. First, to grasp a general view about the meanings between grammatical words. Then, to gradually assimilate the usage values of grammatical connections. Also, and above all, read a grammar book *in French* to slowly and unconsciously imbue your mind with the French syntax and the linguistic structures of recurring "speech acts" encountered while reading your grammar. This will have a long-lasting effect of habituation and give your writing skills an automatic syntactical fluency.

**Keywords:** autonomy, reading, grammar, habituation, writing skills

Depuis que les humains apprennent les langues vivantes, les méthodes d'enseignement ont eu le temps de se transformer et de se perfectionner à l'infini. Mais jamais avant le XXI<sup>e</sup> siècle on n'a connu une telle richesse, une telle diversité, une telle prolifération de moyens d'apprentissage des langues, grâce à Internet et aux innombrables technologies audio visuelles qui permettent aux apprenants, s'ils le veulent, d'étudier, où qu'ils soient, une langue étrangère en l'écoutant parler par des autochtones et en la lisant 24 heures/24.

Oui, cette richesse des moyens actuels donne d'excellents résultats. On constate que les compréhensions orales et écrites se développent plus rapidement qu'autrefois et que l'expression orale s'épanouie grâce aux activités de communication en classe.

Mais « l'expression écrite » ? On n'ose à peine en parler tant les résultats sont pauvres.

Hier encore, une Américaine me laissait le message suivant sur mon répondeur téléphonique : « *S'il vous plaît, je ne maîtrise pas l'écrit en français. Je veux parler avec vous. C'est plus facile. Téléphonnez-moi* ».

Pourquoi l'expression écrite reste-t-elle toujours à la traîne ? Je vais essayer de donner ici mon opinion sur cette faiblesse de l'écrit chez les apprenants et proposer deux moyens d'y remédier : la lecture et la grammaire.

### **1. Lire pour découvrir notre environnement, une de nos activités d'apprentissage « en autonomie » particulièrement enrichissante**

Le débutant qui a la chance d'apprendre en « bain linguistique » est constamment attiré par tout ce qui tombe sous ses yeux dans la ville où il s'est installé. Les façades et les murs sont ses premiers livres de lecture dans la langue qu'il commence à apprendre : le nom des magasins, le nom des rues, les publicités de films, concerts, pièces de théâtre dans les couloirs du Métro, les panneaux de circulation urbaine, les journaux distribués gratuitement, un peu partout dans la ville, tous ces *documents culturels urbains* sont autant de sources de lecture et d'information qui retiennent l'attention de tous les débutants.

Et puis, évidemment, dans son cours de langue, en France ou dans son pays, l'apprenant débutant passe une bonne partie du temps à se confronter à la lecture du « livre de l'élève » de sa Méthode. Les consignes écrites, la lecture de textes choisis, la lecture des « photocopies » supplémentaires que l'enseignant distribue, ainsi que les mots, phrases, exemples que l'enseignant écrit au tableau sont sa « lecture habituelle ». Sans oublier toutes les informations que le débutant recherche 24 heures/24 sur son Smartphone, à condition qu'il ait la sagesse de le consulter en français...

À ce rythme, on peut constater que le débutant apprend rapidement à lire la langue étrangère, même si, du point de vue du « sens », bien des choses lui échappent encore et demeurent toujours « opaques ». *Lire* apparaît ainsi comme la première activité autonome régulière de l'apprenant débutant.

Mis à part le « livre de l'élève » de la Méthode et les textes photocopiés de poèmes ou de chansons qui servent aux activités de classe, l'apprenant n'a aucune

autre *obligation* de lecture, bien que l'enseignant l'encourage à lire au moins le « journal ».

Le « livre de l'élève » couvre l'ensemble des besoins : les activités permettent le développement des quatre compétences, bien entendu, et puis sont riches les informations phonétiques, les règles de grammaire, les apports lexicaux et les divers types d'exercices. Chaque unité du livre offre une progression soigneusement suivie.

L'enseignant apporte les explications nécessaires, répond aux besoins immédiats et poursuit, cours après cours, les activités multiples et variées, toutes stimulantes pour le processus d'apprentissage. Mais l'apprenant n'est tenu à aucune activité spécifique de lecture en autonomie.

À la fin du niveau A1, l'apprenant a reçu en classe une foule d'informations qu'il a plus ou moins intégrées, selon les cas.

De toutes façons, il faut du temps pour que tout se sédimente sérieusement. Ce n'est pas parce qu'on a déjà « fait » *l'article partitif* ou *l'imparfait* que ces deux points grammaticaux sont « acquis ».

On estime qu'à la fin du niveau B2 et certainement au niveau C1/C2, la langue étrangère est quand même relativement bien acquise. Serait-il possible d'apprendre plus vite ?

Pour l'acquisition du niveau A1, toutes les Méthodes permettent aujourd'hui d'atteindre, en relativement peu de temps, d'excellentes performances, en compréhension écrite et surtout en compréhension /expression orales.

C'est après ce niveau A1 que l'apprentissage se ralentit et que les résultats escomptés se font attendre...

Pourtant, les apprenants sont réellement « choyés » : ils reçoivent beaucoup d'informations linguistiques et culturelles. L'enseignant se met en quatre pour les faire progresser et les apprenants, eux-mêmes, montrent aussi de la bonne volonté pour apprendre ! Mais voilà, l'acquisition semble se ralentir et se met plus difficilement en place que dans les débuts, surtout pour ce qui est de « l'expression écrite ». Pourquoi ce pénible ralentissement ?

On peut avancer que ces carences en expression écrite ont pour origine l'absence de lectures en français.

## 2. Lire *en français* -- pour s'informer sur le monde, pour comprendre mieux ce qui se passe et pour savoir comment tout fonctionne autour de nous y compris la grammaire du français -- pourquoi pas ?

Parce que c'est trop pénible, trop frustrant, trop lent. Parce que la réflexion, la pensée et toutes les opérations mentales se font tellement plus vite en langue maternelle ...

Ce type de commentaire est vrai mais paradoxal si on est justement en train d'apprendre une langue étrangère, car cet apprentissage exige bien des astreintes et de gros efforts de volonté, entre autres. Mis à part les articles de journaux choisis par l'enseignant et les textes proposés dans la Méthode, l'apprenant ne lit absolument pas en français. Or il faut lire beaucoup et de tout. « Se jeter à l'eau » et lire sans avoir constamment recours au dictionnaire. C'est un exercice *indispensable* d'auto-apprentissage.

Pour faciliter ce travail de lecture, ardu les premiers temps, mais indispensable pour progresser à l'écrit, il faudrait que les apprenants aient à leur disposition, dès la fin du niveau A1, une grammaire du français, en français, et qu'ils soient plus qu'encouragés à se servir d'un dictionnaire unilingue.

Oui, lire une grammaire et consulter un dictionnaire unilingue seraient deux « balises » incontournables pour faciliter la lecture « en français » de bien d'autres types de textes : romans, essais, critiques, articles de fond, etc.

Pourquoi cette lecture en français d'une grammaire et d'un dictionnaire ? D'abord parce que les structures grammaticales qui caractérisent ces deux types de discours sont très fortement récurrentes : ce sont en effet bien souvent les mêmes structures grammaticales que le linguiste utilise pour « définir » ; ce sont les mêmes structures qu'il emploie pour « expliquer », pour « comparer » ou pour « différencier » deux morphèmes grammaticaux ; ce sont bien souvent les mêmes structures qui servent à l'« argumentation ».

La forte occurrence de ces « actes de parole » dans une grammaire en facilite rapidement la « compréhension » et même l'« assimilation » à condition, bien entendu, que la grammaire et le dictionnaire que l'apprenant devrait lire aient été écrits en français à *son intention* !

Si on examine la progression prévue pour l'apprentissage de la grammaire dans les Méthodes, il est facile de constater qu'il y a un « éclatement », une « parcelisation », une « incomplétude » nécessaires du savoir grammatical. L'apprenant dispose d'informations grammaticales « tronquées » en fonction de la progression imposée. Il n'est jamais confronté à une *vue d'ensemble* d'un point de grammaire

complet. Il lui est offert un bon « kit » de survie. Mais il ne lui est pas demandé de faire systématiquement le tour d'une question grammaticale. Il est donc difficile, pour l'apprenant, de faire une mise en relation « significative » globale, entre les mots grammaticaux, leurs valeurs et leurs emplois.

Bien sûr, l'enseignant donne très souvent des explications supplémentaires et analyse les erreurs commises, ce qui permet à chaque apprenant d'améliorer ses performances. Pourtant, tous ces efforts réunis n'aboutissent pas souvent à des résultats réellement satisfaisants. Il manque le plus souvent à l'apprenant d'avoir accès à une « grammaire de FLE », *complète* et *rédigée* pour lui. Une grammaire que l'apprenant pourrait consulter en classe et lire hors de la classe, surtout. La responsabilité de l'apprenant serait d'autant plus engagée qu'il a entre les mains une grammaire à consulter et à étudier à son rythme. Ce serait un *lieu* où l'apprenant peut trouver des réponses à ses doutes et à ses interrogations linguistiques. Un *lieu* où il peut prendre tout son temps pour réfléchir à tel ou tel problème de langue.

Dans les classes, il pourrait être prévu une « activité de partage des savoirs » : chacun apporte à l'ensemble du groupe, de temps en temps, une découverte qu'il a faite en étudiant ou en consultant sa grammaire FLE, un éclairage nouveau sur un point de grammaire qu'il n'avait pas aussi bien saisi que cela auparavant, mais qu'il peut désormais, grâce à ses lectures, expliquer aux autres, complètement et avec une réelle assurance. Ce serait *une activité de partage du savoir*, savoir acquis individuellement, en autonomie. Lors de cette activité, l'enseignant constaterait que ce que l'apprenant arrive à maîtriser par lui-même, au point de pouvoir l'expliquer au groupe, est certainement ce qu'on appelle une *acquisition solide*.

Évidemment, ce serait aussi un moment d'évaluation où l'enseignant pourrait vérifier qu'il n'y a pas eu de méprise ou de contre-sens dans le travail de lecture accompli individuellement par chacun ! Lire une grammaire, la consulter, y trouver des éclaircissements pour soi-même et en faire profiter ses camarades, ce serait une activité d'apprentissage positive pour tout le monde.

Bien entendu, il s'agit de lire dans la langue d'apprentissage.

Une grammaire de FLE pour l'apprenant est écrite en français et il en existe d'excellentes sur le marché.

Que les enseignants n'aient pas peur que ce soit trop austère, trop difficile ou totalement insupportable pour les apprenants ! Comment les enseignants font-ils eux-mêmes en classe ? Ils peuvent difficilement s'exprimer à propos de la grammaire sans parler en termes grammaticaux appropriés et à coup de « définitions », « explications », « exemples », « comparaisons », « oppositions », « argumentation » et « mises en garde ».

La grammaire de FLE des apprenants fait exactement la même chose.

La différence entre les deux types d'explication --celle de l'enseignant et celle de la Grammaire-- serait que « la parole » de l'enseignant passe tandis que « l'écrit » de la grammaire demeure, consultable à loisir, 24 heures/24.

Ce serait certainement un défi, mais il faut oser. Il faut impliquer l'apprenant dans son apprentissage si on veut qu'il « vole » un jour de ses propres ailes...

La lecture d'une grammaire de FLE est à recommander *impérativement* aux apprenants parce que c'est un excellent exercice pour qu'il se familiarise rapidement avec les « tournures françaises » des actes de paroles que sont la présentation, la description, l'explication, la comparaison et l'argumentation. En plus de la signification et de la compréhension de la valeur des mots grammaticaux, cette lecture donnera à l'apprenant un « modèle d'expression écrite » pour raisonner, argumenter, décrire, s'expliquer en français !

L'enseignant serait peut-être surpris en se rendant compte que le fait de posséder leur propre grammaire de FLE conforte et réconforte bon nombre des apprenants qui « décrochent », faute de pouvoir « consulter » par eux-mêmes, à leur propre rythme, ce qu'ils n'ont pas toujours compris en classe.

En lisant et en consultant la grammaire, à leur rythme, les apprenants passeraient ce cap qui semble tellement long à franchir, tant que les structures grammaticales de l'expression écrite ne sont pas globalement maîtrisées. Leur « expression écrite » s'améliorerait incontestablement. Leur « compréhension écrite » en serait également renforcée et il n'est pas impossible que même leur « expression orale » s'enrichisse grâce à cette lecture intensive et régulière d'une grammaire faite pour eux. Lire une grammaire n'est certainement pas aussi divertissant que lire un bon polar. Mais pour lire un bon polar, mieux vaut avoir suffisamment de connaissances grammaticales. Lire une grammaire de FLE facilitera certainement toutes les autres lectures.

Peut-être la lecture de la grammaire semblera-t-elle une découverte rassurante à la plupart des apprenants. Peut-être l'activité de partage des connaissances grammaticales entre eux facilitera-t-elle le bond, le saut en avant indispensable pour que le niveau d'expression écrite dépasse ce palier toujours « insuffisant » et devienne enfin « satisfaisant » aux yeux des enseignants ?

Une grammaire de FLE est un outil concret parfaitement efficace pour apprendre à s'exprimer à l'écrit, à condition qu'on la lise et qu'on la lise en français !

### 3. Il faudrait que la lecture, vécue comme un « obstacle » par les apprenants, devienne le « tremplin » de leur réussite.

Avant d'être considérée comme une « source de biens faits », la lecture apparaît souvent comme un mur infranchissable ou un chemin pavé de pièges multiples.

Le premier obstacle à surmonter n'est pas tant le lexique, comme on le dit souvent (« trop de mots », disent les apprenants !), mais plutôt les *lacunes* trop fréquentes en connaissances grammaticales et les *doutes* quant à l'interprétation du « sens » et des « relations » entre les mots grammaticaux. Ces lacunes et ces doutes augmentent considérablement l'effort à fournir par l'apprenant et ralentissent démesurément la progression de sa lecture, si bien qu'il ne tarde pas à renoncer... D'où, pour l'apprenant, l'impérieuse nécessité de *s'obliger à lire* une grammaire qui, d'une part, lui rendra l'accès au « sens » des mots grammaticaux plus facile et qui, d'autre part, par le style nécessairement répétitif de ce type d'ouvrage, l'accoutumera en douceur, peu à peu, aux exigences de la syntaxe du français -- exigences qui justement, en général, font défaut à l'expression écrite des apprenants, faute d'*imprégnation* par la lecture.

Un autre « blocage » à la lecture peut survenir : la simple paresse qui saisit tout le monde devant un texte en langue étrangère. C'est tellement plus simple de s'informer dans sa propre langue quand on le peut. Mais cela a déjà été évoqué plus haut.

Pourtant, l'apprenant d'une langue étrangère doit savoir que, s'il décide de lire dans la langue qu'il veut ou doit apprendre, il réussira à comprendre l'écrit plus rapidement qu'il ne le croit. Certes, dans les débuts, tout le monde trouve cela très pénible, mais il faut continuer, avancer dans sa lecture et abandonner le plus vite possible la béquille du dictionnaire. En revanche, *il faut rapidement compter sur le contexte et s'y agripper pour en tirer des inductions ou des déductions logiques*. Il n'est pas du tout obligatoire de traduire !

Il faut courageusement s'accrocher à du « connu » pour comprendre ce qui paraît a priori « inconnu ». Courir constamment du dictionnaire au texte et du texte au dictionnaire, ce n'est pas lire ! C'est là aussi que la lecture d'une grammaire peut aider : si le texte explicatif est jugé incompréhensible, alors on lit les exemples. Les exemples doivent être nombreux, dialogués et choisis dans un contexte facilitant de « communication ordinaire ».

Mais une fois les exemples compris, il ne faut pas hésiter à *relire* immédiatement l'explication pour vérifier que maintenant on la comprend. Cet « aller-retour », du texte aux exemples *et* des exemples au texte, s'avère indispensable pour tous, même dans notre langue maternelle !

L'apprenant qui s'astreint à ce dur travail qu'est la lecture d'une grammaire, comprendra vite combien un peu de patience peut produire de nombreux et bons résultats. Même s'il doit « patauger » et parfois avoir l'impression qu'il « coule », cette désagréable sensation va disparaître assez vite. C'est comme pour tout autre apprentissage. Mais cet apprentissage-ci lui rendra d'énormes services ! L'apprenant prendra de l'aisance et sera bientôt ravi de constater qu'il comprend tout ou presque tout ce qu'il lit !

Il me paraît également utile qu'une grammaire de FLE offre à l'apprenant une *plage de réconfort après l'effort de la lecture « théorique »* : des exercices de vérification faciles et simples à exécuter. Ces exercices doivent être lus, complétés et relus parce qu'ils racontent en général une courte histoire ou présentent une saynète de la vie ordinaire, en famille ou entre personnes se rencontrant dans la vie de tous les jours. Les exercices apportent une grande diversité de textes courts à lire. Ils devraient apporter à l'apprenant un moment d'amusement, de détente, d'humour. Une grammaire de FLE devrait avoir pour objectif de satisfaire, de gratifier l'intelligence de l'apprenant et d'atténuer la frustration qu'il ressent vis-à-vis de la grammaire du français, en comblant carrément les lacunes du savoir nécessaire pour « maîtriser » enfin tous ces petits mots grammaticaux ou toutes ces formes verbales dont le sens précis lui échappe.

Les zones d'ombre dans le savoir augmentent la frustration, mais on sait que ces « points noirs » de l'apprentissage varient d'un apprenant à l'autre.

La Méthode ne peut pas tout faire, l'enseignant non plus !

La frustration de l'apprenant s'exprime parfois. On entend assez souvent en classe ou hors de classe ce type de discours sarcastique qui frôle la mauvaise humeur :

Pourquoi je dois dire ici « Camille, c'est *un* copain électricien », et là « Tu sais, *le* copain électricien qui s'appelle Camille ? »

Et pourquoi on dit « *Le* copain ? Mais c'est *un* ami » ?

Enfin, décidez-vous ! « Un, une, des » ou « le, la, les » ?

Et puis, il y a tous ces petits mots : « *l'*industrie *du* pétrole », « *les* puits *de* pétrole », « le prix *du* pétrole », « *une* usine *de* ciment », « *le* patron *de* l'usine », mais « *le* chef *d'*entreprise » ...

Pourquoi ?

Sans compter ces histoires de : « *la* reine *d'*Angleterre », « *le* roi *du* Maroc », « *les* villes *de* France

Il y a pire encore...

« J'ai besoin *de* mouvement », « tu as besoin *du* vélo ce matin ? »

Ici, « il s'occupe *des* enfants handicapés ». Là, « ils s'occupent *d'*enfants handicapés ».

On comprend assez bien : « Non, je ne veux *pas de* voiture, je ne veux *pas d'*argent », mais pourquoi, tout à coup, on entend (ou on lit) : « il m'a affirmé qu'il *ne* voulait *pas de* l'argent que je lui offrais de ta part ».

C'est à devenir fou, non ? » ...

Jamais les apprenants ne parleraient comme cela ! Mais tout de même, parfois, ils sont vraiment mécontents de ne pas arriver à comprendre le « sens » de tous ces mots grammaticaux, ni leurs propres « erreurs » et encore moins le « corrigé » que leur impose l'enseignant.

En fait, ces frustrations surgissent de la *fragmentation* inévitable et nécessaire des explications grammaticales dans une Méthode et elles viennent du fait que les apprenants n'ont nul *lieu* pour avoir cette « vision d'ensemble » nécessaire pour enfin comprendre chacune des difficultés rencontrées.

Il faut une grammaire du français *en français*, des explications qui ne soient *pas frileuses*, une grammaire *complète*, une grammaire du « sens ».

#### **4. Lire une grammaire en français, d'accord. Mais comment s'imaginer la grammaire adéquate à lire ?**

Il faudrait peut-être imaginer l'apprenant « heureux » de lire à son rythme un ouvrage qui « explique » aussi bien que l'enseignant, mais qu'on peut obliger à « répéter » car en classe, ce n'est pas toujours aisé de faire répéter tout le temps un enseignant. De plus, en classe, le degré d'attention de chaque apprenant varie considérablement d'un moment à l'autre et il est certain que bien des « explications » peuvent évidemment se volatiliser, sans espoir de retour !

La consultation et surtout la *lecture suivie et approfondie* d'une grammaire adaptée aux besoins de l'apprenant est par conséquent une nécessité.

Enfin, même si au début, la lecture d'une grammaire demande des efforts réels, au fur et à mesure de cette pratique, l'apprenant découvrira relativement vite qu'il est facile de rentrer dans ce style argumentatif dont il a de toutes façons besoin, ne serait-ce que pour s'exprimer de façon ordinaire en français.

La lecture de sa grammaire lui facilitera certainement la compréhension écrite de tout autre texte et même son expression orale s'enrichira peu à peu, grâce à cette lecture.

Pour toutes ces raisons, il semble judicieux que le premier livre à lire en français soit une grammaire complète, rédigée pour les apprenants.

La lecture et l'étude autonome d'une grammaire de FLE pour le DELF/DALF donneraient une plus grande assurance aux apprenants qui auraient grâce à ce livre une *vue d'ensemble* sur la grammaire et sur la valeur et les emplois des mots grammaticaux. Le travail en autonomie convient tout à fait à la réflexion qu'exige l'appréhension d'un point de grammaire. Donc, lire une grammaire de FLE suffisamment complète pour répondre aux exigences du DELF/DALF paraît une idée qui va de soi.

Cette grammaire répondrait aux questions que se posent les apprenants sans toujours oser en parler à leur enseignant. Cette grammaire pourrait introduire dans les classes de nouvelles activités de partage et d'échange des connaissances sur la langue. Enfin, la lecture d'une grammaire serait une gymnastique intellectuelle très utile pour faciliter la lecture de toutes sortes d'autres ouvrages.

Lire de tout, dont une grammaire adaptée à la situation de l'apprenant, serait l'effort nécessaire et indispensable à fournir, pour passer le cap du « barbotage » en expression écrite.

Celui qui envisage de se présenter au permis de conduire se procure un « code de la route » qu'il potasse souvent seul et qui lui facilite pas mal la pratique de la conduite en ville ou sur les routes. Il semblerait logique que l'apprenant de FLE ait, lui aussi, son « code de FLE », sa grammaire écrite et rédigée pour lui et lui offrant un *lieu* de vérification et d'évaluation de ses propres connaissances grammaticales.

La lecture régulière et intensive de la grammaire va créer chez l'apprenant une *imprégnation* des formes et des structures syntaxiques lues et relues. Au fur et à mesure des lectures, ce produira une *accoutumance*, une *habitation* qui lui rendront presque *automatiquement disponibles* ces mêmes structures, dès lors qu'il doit produire un texte écrit en français.

Le projet d'une grammaire de FLE complète, souple et rédigée pour l'apprenant m'est venu au cours d'une expérience récente d'apprentissage linguistique.

En expérimentant, en tant qu'apprenante, les difficultés normales que l'on rencontre habituellement, j'ai pu ressentir les frustrations liées à l'incomplétude des informations reçues dans le cadre d'une formation moderne, ordinaire. La lecture d'une grammaire m'a réconfortée et m'a facilité l'accès à d'autres lectures nombreuses et variées.

Le projet de réaliser une grammaire de FLE, à *ma manière*, s'est alors imposé suffisamment fort pour que je me remette au travail.

Les « Modules GDS<sup>1</sup> » (*grammaire du sens*) reflètent le résultat de cette expérience et se veulent l'aboutissement logique de précédentes publications.

La partie « théorique » des « Modules GDS » est aussi claire et explicite que possible ; elle s'adresse aux apprenants de français des universités ou des grandes écoles et aux élèves en fin d'études secondaires. Elle aborde les différentes valeurs des structures grammaticales du français sans « frilosité » ; elle opte pour une terminologie grammaticale « classique ». Elle fait confiance au bon sens (« la chose du monde la mieux partagée ») et s'appuie sur le capital cognitif universel des apprenants.

La partie « pratique » de chaque module permet à l'apprenant de « vérifier » et d'« évaluer » son degré de compétence grammaticale, sur le champ.

Les exercices ou applications pratiques n'exigent rien d'autre qu'une bonne concentration de l'apprenant sur le point grammatical décrit et expliqué dans le module.

Les « erreurs », s'il y en a, sont corrigibles par l'apprenant lui-même, puisqu'il possède, à portée de la main, toutes les explications et les exemples que lui donne la partie « théorique ».

S'il y a « erreur », c'est soit un « lapsus », par fatigue ou faute d'attention, soit parce que l'apprenant n'a pas consulté suffisamment toutes les explications qui lui sont offertes. Il peut par conséquent relire la partie « théorique » pour s'auto-corriger efficacement.

À la fin de chaque module, une « lecture » sollicite l'opinion du lecteur et l'invite à s'exprimer par écrit sur le sujet « socio-culturel » traité.

Cette dernière lecture est accompagnée d'activités de « repérages », permettant aux apprenants de se familiariser aux épreuves habituelles du DELF et du DALF.

L'objectif premier des « Modules GDS » est de faire en sorte que l'apprenant se sente rassuré et suffisamment équipé pour se lancer, par plaisir, dans beaucoup d'autres lectures passionnantes en français.

En conclusion, disons que d'une façon générale, de nos jours, quelle que soit la méthode d'enseignement utilisée, « l'expression écrite » des apprenants reste le plus souvent décevante, parce que les « erreurs » grammaticales se répètent de ligne en ligne, parce que les structures syntaxiques les plus communes, celles du niveau A1/B1, ne sont toujours pas maîtrisées, parce que les « calques » de la langue maternelle demeurent, *en expression écrite française*, les seules bouées de sauvetage de l'étudiant. Ce sont, selon moi, les preuves tangibles que les apprenants *ne lisent pas en français*.

Même si leurs connaissances grammaticales sont nombreuses, les apprenants ne voient pas toujours clairement à quoi doivent servir ces connaissances souvent *parcellaires*. Même si les exercices qu'ils complètent, en classe ou chez eux, ne sont finalement pas si mal réalisés, toutes les activités qui concernent « la grammaire » sont habituellement vécues comme des *pensums* qu'ils font à *la va vite*, sans le moindre intérêt.

Ces comportements d'apprentissage pourraient évidemment changer si l'apprenant lisait régulièrement en français une « grammaire de FLE » rédigée à *son intention* et si toutes les « activités grammaticales », dont les « exemples » de grammaire, suscitaient enfin un peu d'amusement, de divertissement, de curiosité, donc d'intérêt, pour le lecteur.

### Bibliographie

- Bérard, É., Lavenne, Ch. 1989. *Grammaire utile du français*. Paris : Didier.  
*Cadre européen commun de référence pour les langues : Apprendre, enseigner, évaluer*, 2001, Paris : Didier/Conseil de l'Europe.
- Callamand, M. 1987. *La Grammaire vivante du français*. Paris : Larousse.
- Delatour, Y. et al. 2004. *La Nouvelle Grammaire du français*. Paris : Hachette.
- Monnerie, A. 1987. *Le Français au présent*, Paris : Hatier/Didier.
- Salins, G-D. (de). 1996. *Grammaire pour l'enseignement / apprentissage du FLE*. Paris : Didier.
- Salins, G-D. (de), Santomauro, A. 1998. *Cours de grammaire Niveau 1 et 2*. Paris : Didier.

### Note

1. [www.myfrenchgrammy.com](http://www.myfrenchgrammy.com)